

RÈGLEMENTS DU LOCAL POUR LES USAGERS

1. Le local est réservé aux personnes de 50 ans et plus (aucun enfant ou ado n'est admis)
2. Le droit d'accès est un jeton que vous pouvez vous procurer au bureau des loisirs durant les heures de travail soit de 9 h à midi et de 13 h à 16 h du lundi au jeudi et de 9 h à midi le vendredi.
3. Un dépôt de 10 \$ est exigé pour le jeton. Ce montant vous sera remboursé au retour du jeton, lorsque vous ne voudrez plus avoir accès au local.
4. L'entrée au local se fait par la porte arrière sur la rue Pierre Janelle (l'escalier de métal sous celle de la Maison des jeunes).
5. Vous présentez votre jeton vis-à-vis la bande rouge.
6. Vous avez 7 secondes pour entrer. Lorsque la porte se referme, elle se barre.
7. Vous êtes responsable de ce jeton. Il est interdit de le prêter à une autre personne non inscrite dans nos fichiers.
8. Les heures d'accessibilité sont; 8 h à 23 h, 7 jours sur 7.
9. Il ***est strictement défendu*** de manger et de boire sur et près de la table de billard.
10. Vous êtes responsable de tout le matériel qui se trouve dans ce local lorsque vous utilisez votre jeton pour entrer.
11. Les appareils et les jeux ne sont pas mis sous clefs, il n'en tient qu'à vous de protéger ce local et ses équipements pour que vous puissiez en profiter longtemps.
12. Gardez le local propre, remplacez ce que vous utilisez et lavez votre verre ou tasse si c'est le cas.
13. Lors de votre départ fermer toutes les lumières et la porte du local
14. Une cafetière, une bouilloire, café et thé sont déjà dans le local
15. Les citoyens de Kingsey Falls ont priorité sur vos amis ou familles qui ne sont pas résidents.
16. Toutes personnes ne respectant pas ses règles seront exclus des personnes autorisées à y accéder.

Pour toutes informations ou problèmes : Martine Côté

819-363-3833 (bureau)

819-350-1904 (cellulaire)